

Levallois, le 16 juillet 2007

**Objet : Etalonnage des Terrains**

**A l'attention des Présidents et Directeurs**

Cher Monsieur,

Comme vous avez pu le lire dans la dernière lettre aux Clubs, l'étalonnage des terrains est une étape indispensable dans la gestion des index.

Cette évaluation, qui a commencé dans début des années 1990, va devoir être actualisée. En effet, la méthode, comme les règles de golf, a évolué, et les terrains se sont modifiés. Un séminaire d'étalonnage a eu lieu au mois d'avril pour réactiver les équipes et nous allons donc procéder progressivement au réétalonnage des terrains. Cela demandera quelques années et nous donnerons la priorité aux terrains les plus anciennement étalonnés, à ceux qui ont subi de profondes modifications, ainsi qu'à ceux dont les résultats de compétitions divergent le plus, à conditions que les départs utilisés soient bien ceux de l'étalonnage.

Les Clubs feront la demande à leur Ligue qui transmettra à la Commission Jeu Règlements et Territoires avec avis. Celle-ci donnera mission à une équipe, en relation avec la Ligue concernée, de procéder à l'étalonnage du terrain.

En ce qui concerne la prise en charge, sauf dans le cas d'un premier étalonnage où les frais sont pris en charge par la Fédération (à l'exception des déjeuners sur place à la charge du Club), les frais de transport seront pris en charge par la fédération et nous vous demanderons de nourrir et éventuellement d'héberger les étalonneurs, sachant qu'il faut compter une journée par tranche de 9 trous à une équipe de deux ou trois étalonneurs. Si dans certains cas nous estimons nécessaire l'intervention d'un superviseur, celui-ci sera pris en charge par la Fédération (à l'exception des déjeuners sur place à la charge du Club).

Sur le plan pratique, un certain nombre de préalables sont nécessaires :

- Mise à disposition d'une voiturette ainsi que de quelques bombes de peinture ;
- Mise à disposition d'une photocopieuse ;
- Informations concernant les hauteurs et fréquences de tonte ainsi que la vitesse moyenne des greens lors des compétitions habituelles du Club ;
- Possibilité de contact, lors de l'étalonnage, avec l'Intendant de Terrain, ainsi qu'avec un professeur ou un joueur de haut niveau pouvant renseigner sur les modalités de jeu de certains trous.

Concernant les repères fixes sur les départs, ceux-ci devraient être situés à 9 mètres (10 yards) de l'arrière des tertres de départ, ou si ceux-ci sont trop courts, au milieu de ces derniers, pour permettre de moduler les marques des départs en avant ou en arrière selon les trous, afin de conserver une longueur de jeu constante. S'il est impossible de les déplacer, ce sont tout de même ces repères théoriques qui seront pris en compte pour l'étalonnage et qui devront, bien sûr, être utilisés pour les compétitions comptant pour la gestion des index.

Enfin, il faut savoir que, comme indiqué en préambule, la méthode et les terrains ayant évolué, les résultats pourront être différents de l'étalonnage antérieur, mais à terme, ceux-ci seront homogènes.

Si un Club n'était pas satisfait des résultats de son étalonnage, il pourrait demander l'intervention d'une deuxième équipe, mais tous les frais seraient à sa charge, et le résultat serait définitif.

Nous vous rappelons que les étalonneurs sont des bénévoles et qu'ils donnent généreusement de leur temps. Nous vous demandons donc de leur réserver le meilleur accueil, et pour éviter certaines dérives antérieures, ils sont dotés d'une carte d'étalonneur avec leur photo qui permet de les identifier.

Espérant votre compréhension, je prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus sportifs.



**Jean-Pierre NIDERPRIM**  
Président de la Commission  
Jeu Règlements et Territoires

Copie : Présidents de Ligue  
Etalonneurs